

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FDS 999 2625-FRA_02-2023

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS:

Préparation:

Code produit: 999 2625

Désignation : Carbonate de soude, sachet de 1 kg

Utilisation: Utilisations industrielles

Identification de la Société:

Raison Sociale: Cookson-CLAL

Adresse siège social: 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly

Telephone: 0800 878 202

E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 - http://www.centres-antipoison.net

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.

Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CARBONATE DE SOUDE LEGER ECOCERT

Version 1.2 Date d'impression 09.03.2023

Date de révision 02.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

: CARBONATE DE SOUDE LEGER ECOCERT Nom commercial

: carbonate de sodium Nom de la substance

: 011-005-00-2 No.-Index : 497-19-8 No.-CAS : 207-838-8 No.-CE

No. enr. REACH EU : 01-2119485498-19-xxxx

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une substance/du mélange

vision globale des usages identifiés., Usage industriel,

Utilisation professionnelle, <** Phrase language not available:

[FR] CUST - ZZ44-0000001006 **>

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été

identifiée

Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à

> cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne

sont pas associés à tous les grades produit.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société BRENNTAG S.A.

> Avenue du Progrès 90 FR 69680 CHASSIEU +33(0)4.72.22.16.00

Téléphone Téléfax +33(0)4.72.79.53.74

Adresse e-mail securite-produits@brenntag.fr

Personne : Direction HSE

responsable/émettrice

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA

Disponible 7j/7 et 24h/24

0800 07 42 28 appel depuis la France +33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France



(serveur ORFILA de l'INRS) Disponible 7j/7 et 24h/24

Informations limitées aux intoxications 01 45 42 59 59 appel depuis la France +33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008						
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger			
Irritation oculaire	Catégorie 2		H319			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Dangers physico-

chimiques

Se référer à la section 9/10 pour les informations

physicochimiques.

Effets potentiels sur

l'environnement

Se référer à la section 12 pour les informations relatives à

l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après

manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des

yeux/ du visage.



Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

· carbonate de sodium

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

		Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		
Composants dangereux	Concentration [%]	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	

carbonate de sodium

No.-Index : 011-005-00-2 >= 90 - < 100 Eye Irrit.2 H319

No.-CAS : 497-19-8 No.-CE : 207-838-8

No. enr. : 01-2119485498-19-xxxx

REACH EU

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours



Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se

prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec

les yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les

urgences ophtalmiques.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne

jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les

troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

Une combustion incomplète peut provoquer la formation de

produits de pyrolyse toxiques.

Produits de combustion

dangereux

: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de

protection particuliers des

pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome. Porter un équipement de protection individuel.

Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.



RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à

distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les

égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de

confinement et de

nettoyage

: Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver

dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est

régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement

souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

aires de stockage et les conteneurs

Exigences concernant les : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Polyéthylène. Matériaux non adaptés pour

les conteneurs: Aluminium



Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Information

supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux. Ne pas entreposer près des acides.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une

vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information Ne contient pas de substances avec des valeurs limites

(supplémentaire) d'exposition professionnelle.

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation 10 mg/m3

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation 10 mg/m3

carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8 Composant:

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Aucune valeur de PNEC n'a été calculée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).

80000000109 / Version 1.2 FR 6/33



Protection respiratoire conforme à EN 141. Respirateur avec un filtre à poussière

Filtre à particules:P2 Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que

le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des

premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle

Délai de rupture : >= 8 h Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide

Etat physique : solide

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : 851 °C

Point/intervalle d'ébullition : 1.600 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Ce produit n'est pas inflammable.

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de

décomposition

 $> 400 \, ^{\circ}\text{C}$

Température de

décomposition auto-accélérée

(TDAA)

Donnée non disponible

pH : 11,2 (20 °C)

Concentration: 1 g/l

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : 212,5 g/l (20 °C)

Méthode: OCDE ligne directrice 105

71 g/l (0 °C)



Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Taux de dissolution : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Stabilité de la dispersion : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : 2,52 (20 °C)

Méthode: Méthode de l'UE A.3

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : 0,5 - 0,6 kg/dm3Carbonate de soude leger

0,97 - 1,10 kg/dm3Carbonate de soude dense

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : 106 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon

les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est hygroscopique. Dégage du dioxyde de carbone

au contact avec les acides. En cas de contact avec les métaux, peut générer de l'hydrogène gazeux qui avec l'air peut former

des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Décomposition thermique : > 400 °C

10.5. Matières incompatibles

80000000109 / Version 1.2 9/33 FR



Matières à éviter : Acides. Métaux légers, Aluminium poudre

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d' utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait

apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8
	Toxicité aiguë	
	Oral(e)	
DL50	: 2800 mg/kg (Rat, mâle et femelle)	
	Inhalation	
CL50	: 2300 mg/m³ (Rat, mâle; 2 h; pouss directrice 403)L'inhalation peut cau	
	Dermale	
DL50	: > 2000 mg/kg (Lapin) (EPA 16 CF	R 1500)
	Irritation	
	Peau	
Résultat	: Pas d'irritation de la peau (Lapin) ((OCDE ligne directrice 404)
	Yeux	
Résultat	: Irritant pour les yeux. (Lapin) (OCI	DE ligne directrice 405)
	Sensibilisation	
Résultat	: non sensibilisant(e)	
	Effets CMR	
	Propriétés CMR	
Cancérogénicité	: Etude non nécessaire pour des rai	isons scientifiques.
000000109 / Version 1.2	. 10/33	



Mutagénicité Tératogénicité Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènesLes tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le

développement du foetus.

Toxicité pour la reproduction

: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

; Le carbonate de sodium se dissocie en ions physiologiquement présents en relativement grandes quantités chez les vertébrés. C'est pourquoi les études de toxicité à doses répétées ne sont pas considérées (scientifiquement) comme nécessaires selon la colonne 2 des annexes VIII et IX du règlement REACH.

Danger par aspiration

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de

perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8
	Toxicité aiguë	

80000000109 / Version 1.2 11/33 FF



Poisson

CL50 : 300 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), mortalité; 96 h)

(Essai en statique)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 200 - 227 mg/l (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), Immobilisation;

48 h) (Essai en semi-statique)

algue

: Etude scientifiquement non justifiée.

Bactérie

: Etude scientifiquement non justifiée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Composant: carbonate de sodium				
	Persistance et dégradabilité				
	Persistance				
Résultat	: Désagrégation par hydrolyse.				
Biodégradabilité					

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent

pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8
	Bioaccumulation	

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:		carbonate de sodium	NoCAS 497-19-8	
	800000000109 / Version 1.2	12/33	FR	



Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.

Air : non volatile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de

0,1% ou plus.

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH

ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation

endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.

Une élimination comme déchet spécial est nécessaire

conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit

80000000109 / Version 1.2 13/33 FR



de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux

déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur Emballages contaminés

> contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux

réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait

L'utilisateur permet cette attribution.

Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III

NC Non classé

Composant: No.-CAS 497-19-8 carbonate de sodium

UE. Règlement UE n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

: ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325)

EU. Reglementation No : Numéro CE : , 207-838-8; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO

III) Annexe I

; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

État actuel de notification carbonate de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	207-838-8
ENCS (JP)	OUI	(1)-164
IECSC` ´	OUI	,
INSQ	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-164
KECI (KŔ)	OUI	KÉ-31380
NZIOĊ	OUI	HSR003265
ONT INV	OUI	



PHARM (JP)	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	2836.20
TH INV	OUI	55-1-03923
TSCA	OUI	
VN INVL	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi	sur les produits chimic	ques industriels (A	AIIC)
----------	----------------------------	-------------------------	---------------------	-------

FBC facteur de bioconcentration

DBO demande biochimique en oxygène

CAS Chemical Abstracts Service

CLP classification, étiquetage et emballage

CMR cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction

DCO demande chimique en oxygène

DNEL dose dérivée sans effet

DSL Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure

des substances

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes

ELINCS liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS (JP) Japon. Liste des lois Kashin-Hou

SGH système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques

IECSC Chine. Inventaire des substances chimiques existantes INSQ Mexique. Inventaire national des substances chimiques ISHL (JP) Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail KECI (KR) Corée. Inventaire des produits chimiques existants

CL50 concentration létale médiane

LOAEC concentration minimale avec effet nocif observé



LOAEL dose minimale avec effet nocif observé

dose minimale avec effet observé

NDSL Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure

des substances

NLP ne figure plus sur la liste des polymères **NOAEC** concentration sans effet nocif observé

NOAEL dose sans effet nocif observé
NOEC concentration sans effet observé

NOEL dose sans effet observé

NZIOC Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

LEPlimite d'exposition professionnelleONT INVCanada. Liste d'inventaire de l'OntarioPBTpersistant, bioaccumulable et toxique

PHARM (JP) Japon. Liste des pharmacopées

PICCS (PH) Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances

chimiques

PNEC concentration prédite sans effet **N° REACH Autor.** REACH - Numéro d'autorisation

N° REACH REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation

ConsDemAutor.

STOT toxicité spécifique pour certains organes cibles

SVHC substance extrêmement préoccupante

TCSI Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants

TH INV Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA

TSCA USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

UVCB substances de composition inconnue ou variable, produits de

réaction complexes ou matières biologiques

VN INVL Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques

vPvB très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références

bibliographiques et sources de données

Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées

pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour

la classification

La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de

la combinaison de méthodes de calcul et si possible de

données de test.

Informations de

formation

Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les

conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation



de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données

de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les

propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

documen

|| Indique la section remise à jour.



N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDe mAutor	Grou pe d'utili sateu rs princ ipaux (SU)	Secteur d'utilisat ion (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégori e de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environne ment (ERC)	Catég orie d'artic le (AC)	Spécifica tion
1	Fabrication de la substance	NA	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 22	1	NA	ES864
2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	10	NA	1, 2, 3, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES878
3	Utilisation dans la production de verre	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 22, 23, 26	6a	NA	ES866
4	Utilisation industrielle	NA	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 26	4, 5, 6a, 6b, 6d, 7	NA	ES871
5	Utilisation professionnelle	NA	22	NA	0, 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9a, 9b, 9c, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 40	1, 2, 4, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15, 19	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES873
6	Utilisation privée	NA	21	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8, 9a, 9b, 9c, 0, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40	NA	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES869



1. Titre court du scénario d'e	exposition 1: Fabrication	de la substance				
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3					
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)					
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel					
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de subs	stances				
2.1 Scénario de contribution	au contrôle de l'exposit	tion de l'environnement pour: ERC1				
Quantité utilisée	Tonnage annuel du site	1,5 Million de tonnes/an				
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu				
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les	Eau	Les flux d'eaux usées des sites de production contiennent des substances inorganiques et, pour cette raison, ne sont pas traités dans les stations d'épuration				
dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site						
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé				
élimination						
2.2 Scénario de contribution PROC3, PROC4, PROC8a		tion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PC22				
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.				
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide				
Quantité utilisée	Non applicable					
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour <= 8 h					
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions						
3. Estimation de l'expositio	n et référence de sa sou	ırce				
Environnement						
80000000109 / Version 1.2 20/33 FR						



Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air		2,2 - 118 kg / jour	

Travailleurs

La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée Mesures sur le poste de travail

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR			
	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	7,9mg/m³				
PROC1	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m³				
PROC2	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³				
PROC3, PROC22	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³				
PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³				

Valeur d'exposition mesurée.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent. Non applicable



1. Titre court du scénario d'e mélanges	xposition 2: Formulation	n & (re)conditionnement des substances et			
Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3				
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)				
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire				
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations				
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2					
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	<= 5000 tonne(s)/an			
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu			
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	· · · ·	Ventilation par aspiration équipée de filtres.			
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH			
l'usine de traitement des eaux usées Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé			
		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, C14, PROC15			
Caractáristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.			
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
	Pendant l'utilisation, de la p				
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour			
800000000109 / Version 1.2	22/33	FR			



3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air		2,7 kg / jour	

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m³	
PROC2, PROC15		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³	
PROC3		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9		Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC14		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.



Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3			
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante			
Catégories de rejet dans		elle ayant pour résultat la fabrication d'une autre		
l'environnement	substance (utilisation d'inter	médiaires)		
2.1 Scénario de contribution	au contrôle de l'exposit	ion de l'environnement pour: ERC6a		
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide		
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	200000 tonne(s)/an		
Fréquence et durée d'utilisation Conditions techniques et mesures	Exposition continue	Rejet continu		
au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements				
à partir du site Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux	Les contrôles du rejet dans rejet direct dans les eaux u	les eaux usées sont sans objet puisqu'il n'y a aucun sées.		
usées Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé		
élimination				
2.2 Scénario de contribution PROC3, PROC4, PROC8a		ion des travailleurs pour: PROC1, PROC2, DC23, PROC26		
	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : 5% - 25%		
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide		
Fréquence et destés distiliants	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.			
Fréquence et durée d'utilisation Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Fréquence d'utilisation Solide, empoussièrement n	8 heures / jour noyen		



3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC22, PROC23: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01 mg/m³	
PROC2		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5 mg/m³	
PROC3		Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m³	
PROC4, PROC8a, PROC8b		Exposition des travailleurs par inhalation.	5 mg/m³	
PROC22, PROC23		Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maitrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.



Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3			
Groupes a utilisateurs principaux		es processus fermés, exposition improbable		
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans de momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans de PROC4: Production chimiq PROC7: Pulvérisation dans PROC8a: Transfert d'une s déchargement) dans des in PROC8b: Transfert de subs à partir de récipients ou de installations spécialisées PROC9: Transfert de subsi (chaîne de remplissage spé PROC10: Application au roperocessus partiellement d'artic PROC13: Traitement d'artic PROC15: Utilisation en tan PROC17: Lubrification dan processus partiellement our PROC18: Graissage dans PROC19: Mélange manuel EPI sont disponibles PROC22: Opérations de tramétaux) à haute températur PROC23: Opérations de tramétaux) à haute températur	es processus fermés continus avec exposition es processus fermés par lots (synthèse ou formulation ue présentant des opportunités d'exposition s des installations industrielles substance ou d'un mélange (chargement et estallations non spécialisées. estance ou de préparation (chargement/ déchargement grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des etance ou préparation dans de petits conteneurs estallations non spécialisées. etance ou préparation dans de petits conteneurs etialisée, y compris pesage) euleau ou au pinceau cles par trempage et versage et que réactif de laboratoire es des conditions de haute énergie et dans des everts des conditions de haute énergie entraînant un contact intime avec la peau; seuls des exitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ re; dans un cadre industriel eattement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/		
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos			
2.1 Scénario de contribution ERC6a, ERC6b, ERC6d, E		ion de l'environnement pour: ERC4, ERC5,		
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide		
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	<= 100000 tonne(s)/an		
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu		
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		Ventilation par aspiration équipée de filtres.		
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH		
l'usine de traitement des eaux usées	Aucune mesure spécifique	nécessaire.		
800000000109 / Version 1.2	26/33	F		



Conditions et mesures en relation	Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.
avec le traitement externe des	
déchets en vue de leur	
élimination	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC17, PROC18, PROC19, PROC22, PROC23, PROC26

	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la p	oussière se forme.
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	> 8 heures / jour

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
		Air			
		Sol			

De faibles rejets peuvent être possibles. L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m³	
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m³	
PROC3	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC4, PROC8a, PROC19		Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC8b, PROC9, PROC15, PROC26	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC7		Exposition des travailleurs par inhalation.	0,022mg/m³	
PROC17, PROC18	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,022mg/m³	
PROC22, PROC23		Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.





	PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou
	dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9b

Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	100000 tonne(s)/an	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Rejet continu	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.	
prévenir les dégagements			
Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les			
dégagements, les émissions dans			
l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour			
prévenir/limiter les dégagements			
à partir du site			
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH	
l'usine de traitement des eaux usées	Aucune mesure spécifique nécessaire.		
40000			

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour	<= 15 min(Solide, empoussièrement moyen PROC1, PROC2)
	Durée d'exposition par jour	<= 60 min(Préparations liquides PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19)
	Durée d'exposition par jour	<= 60 min(Solide, empoussièrement moyen PROC19)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
80000000109	/ Version 1.2	29/33			FR



 	Eau	 	
 	Air	 	
 Professionnel agricole	Sol	 <= 0,0126kg/ha	

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,0044mg/m³	
PROC1	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,001mg/m³	
PROC2, PROC3, PROC4, PROC9	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,044mg/m³	
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m³	
PROC5	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m³	
PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,088mg/m³	
PROC8a, PROC19	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m³	
PROC10, PROC11	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,44mg/m³	

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.



Gioubes a allisaleais billicibaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général =
Catégorie de produit chimique	Consommateurs) PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC2: Adsorbants PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC5: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC63: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC0: Autres (utilisation des codes UCN) PC11: Explosifs PC12: Engrais PC13: Carburants PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y com-pris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16: Fluides de transfert de chaleur PC17: Fluides hydrauliques PC18: Encres et toners PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC22: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25: Fluides pour le travail des métaux PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC27: Produits photopharmaceutiques PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits photochimiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits photochimiques PC32: Produits photochimiques PC32: Produits photochimiques PC33: Produits photochimiques PC33: Produits pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants PC36: Produits chimiques de traitement de l'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC38: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos



	clos		
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée		
2.1 Scénario de contribution ERC8c, ERC8d, ERC8e, E		tion de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b	
Quantité utilisée	La quantité de substance opérations.	utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Non pertinent	
	compacte, PC35: Additi	tion des consommateurs pour: PC35: Lessive f de lessive, PC35: Produits de nettoyage de l	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 30%	
ouracionoliques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide, Poudre.	
Quantité utilisée		<= 37 g/l	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau	
		tion des consommateurs pour: PC3	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 5 %.	
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide	
Quantité utilisée		<= 37 g/l	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau	
		tion des consommateurs pour: PC31	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%	
Caracteristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, solide	
Quantité utilisée		<= 37 g/l	
réquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau	



Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

Consommateurs

PC35: REACT (Reach Exposure Assessment Consumer Tool)

r Coo. NEACT (NeaCH Exposure Assessment Consumer 100)						
Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR		
PC35	Lessive ordinaire, Poudre.	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0156mg/kg p.c./jour			
PC35	Lessive ordinaire, liquide	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0229mg/kg p.c./jour			
PC35	Lessive compacte, Poudre.	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0160mg/kg p.c./jour			
PC35	Lessive compacte, liquide	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0229mg/kg p.c./jour			
PC35	Additif de lessive, Blanchiment/pré- traitement du linge	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0221mg/kg p.c./jour			
PC35	Produits vaisselle à la main liquides	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,000312mg/kg p.c./jour			
PC35	Nettoyant pour surface, gel	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,0429mg/kg p.c./jour			

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.